



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 65648

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur une enquête publiée récemment concernant les places ouvertes dans les établissements pour personnes handicapées. En effet, alors que le Gouvernement répète que 4 000 places sortent de terre tous les ans, il semblerait en réalité que ce ne soit pour 2013 que 3 761 places et en définitive que 1 956 vraiment nouvelles. Pire, l'enquête conclut à une politique du handicap déconnectée des besoins. Le système étant très complexe, avec une multitude d'acteurs sans communication entre eux et pas de relation hiérarchique entre les maisons départementales des personnes âgées (MDPH) qui dépendent des conseils généraux et les agences régionales de santé (ARS) sous la tutelle de l'État. De leur côté, les établissements apparaissant comme des électrons libres, dont le bon fonctionnement tient essentiellement au professionnalisme du directeur en poste. Les listes d'attente que tiennent scrupuleusement à jour la majorité d'entre eux n'étant consultées par aucune autorité. Au vu de ce constat, elle lui demande quelles mesures elle envisage de prendre pour améliorer le fonctionnement de notre système d'accueil des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65648

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8360

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)